

## **Avis relatif au dépôt de l'état annuel et autres documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024 – Assureurs de personnes autorisés à exercer leurs activités au Québec**

En vertu des dispositions de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la «Loi»), tout assureur autorisé doit préparer et transmettre à l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), en la forme, la teneur et à la date que celle-ci détermine, les documents et les renseignements prévus à la Loi ou requis par l'Autorité (les «documents et renseignements exigés»).

Le dépôt électronique par l'entremise des Services en ligne (les «SEL») de l'Autorité est obligatoire pour tous les documents et renseignements exigés.

Les annexes du présent avis contiennent les exigences spécifiques de l'Autorité relatives au dépôt des documents pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024. Une version intégrale de ce présent avis est également disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes>

La version complète des documents portant signatures devra être conservée au bureau de l'assureur, pour fins d'examen par l'Autorité, le cas échéant.

### **Sanctions administratives pécuniaires**

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque assureur de s'assurer que l'Autorité reçoive, aux dates déterminées, les documents et renseignements exigés.

Des sanctions administratives pécuniaires peuvent être imposées à un assureur autorisé en cas de défaut de transmettre à l'Autorité les documents ou renseignements exigés ou lorsque ceux-ci sont incomplets ou ne sont pas transmis avant l'échéance prévue ou s'il refuse de les communiquer ou d'en donner accès à l'Autorité, conformément aux articles 491 et suivants de la Loi.

### **Transmission électronique des données financières et autres documents**

Le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* explique la procédure à suivre pour le dépôt de fichiers sur les SEL de l'Autorité et fournit des instructions spécifiques, entre autres, les noms des fichiers à utiliser. Il est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse :

<https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes>

Veuillez noter que le *Guide d'instructions pour la transmission des divulgations (Assureurs)* concernant l'utilisation des SEL ne dresse pas la liste de tous les documents et renseignements exigés ni la date d'échéance pour leur dépôt à l'Autorité.

### **Renseignements additionnels :**

Si des renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez adresser vos questions par courriel à l'adresse : [Info-Divulgations@lautorite.qc.ca](mailto:Info-Divulgations@lautorite.qc.ca)

Le 12 décembre 2024

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

ANNEXE 1

<b>CHARTRE DU QUÉBEC</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle et Société de secours mutuels</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
• Relevé annuel Vie (LF1/LF2/LF3/LFPROV).	-	Excel	60 jours
• Relevé annuel Vie (LF1/LF2/LF3/LFPROV), dûment <b>signé</b> . - Attestation portant sur l'état annuel - Administrateurs, dûment <b>signée</b> (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 à 10.013) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes afférentes aux états financiers audités (page 20.060)	-	PDF	60 jours
• Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.002, 20.004 et 20.022 à 20.060 (excluant les pages sur la conciliation des passifs), dûment <b>signé</b> .	-	PDF	60 jours
• Attestation de conformité des versions - Relevé Vie, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
• Plan d'affaires pour l'année 2025, incluant une prévision du bilan et de l'état des résultats.	190	PDF	60 jours
• États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	60 jours
• Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
• États financiers non consolidés de l'assureur, des filiales, des entreprises associées et coentreprises dans lesquelles l'assureur a une participation. (si applicable)	300	PDF	60 jours
• Rapport de l'actuaire désigné sur le passif, incluant le certificat, dûment <b>signé</b> . (Le Guide de l'actuaire est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	400	PDF intelligent*	60 jours
• Tableaux supplémentaires – Rapport sur le passif (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	420	Excel	60 jours
• Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	PDF	<b>Note 1</b>
• Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> . (Le Guide de l'actuaire sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2025.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	500	PDF intelligent*	<b>31 décembre 2025</b>
• Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2025.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	510	Excel	<b>31 décembre 2025</b>
• Examen par des pairs - ESF. (si applicable)	520	PDF	<b>Note 2</b>
• Relevé annuel ESCAP, Exigences de suffisance du capital en assurance de personnes.	-	Excel	60 jours
• Relevé annuel ESCAP, Exigences de suffisance du capital en assurance de personnes, dûment <b>signé</b> . <b>Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.**</b>	-	PDF	90 jours
• Attestation de conformité des versions - Relevé ESCAP, dûment <b>signée</b> . (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)	710	PDF	90 jours
• Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la ligne directrice ESCAP, dûment <b>signé</b> .	720	PDF	60 jours
• Examen par des pairs - ESCAP. (si applicable)	735	PDF	<b>Note 1</b>
• Rapport du Comité d'éthique, dûment <b>signé</b> .	760	PDF	60 jours

**Note 1 : dans les 30 jours suivant la diffusion du rapport de l'actuaire désigné.**

**Note 2 : au plus tard le 31 décembre.**

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.

\*\* Les ratios ESCAP doivent être audités annuellement par l'auditeur chargé des fonctions prévues au chapitre VII du titre II de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c A-32.1. Le rapport d'audit portant sur les ratios ESCAP doit être distinct de celui de l'auditeur qui accompagne le Relevé annuel VIE déposé à l'Autorité. L'audit doit être effectué conformément aux normes relatives aux missions d'audit établies par le Conseil des normes d'audit et de certification du Canada. L'opinion de l'auditeur doit porter sur le respect de la Ligne directrice ESCAP lors de l'établissement des ratios ESCAP présentés à la page 10.100 du Relevé ESCAP.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

ANNEXE 1

<b>CHARTRE DU QUÉBEC</b>			
<b>Compagnie d'assurance funéraire</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• État annuel du S-20. Hyperliens pour les modifications au formulaire et aux instructions: <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)</li> </ul>	-	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• État annuel du S-20, dûment <b>signé</b>.                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renseignements annuels sur l'assureur (pages 0100 à 0140)</li> <li>- Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité, dûment <b>signé</b> (page 0600)</li> <li>- Rapport de l'actuaire désigné, dûment <b>signé</b> (page 0900)</li> <li>- Attestation des administrateurs, dûment <b>signée</b> (page 1000)</li> </ul> </li> </ul>	-	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de conformité des versions - Formulaire S-20, dûment <b>signée</b>. <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)</li> </ul>	110	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel ou états financiers audités présentés aux membres, dûment <b>signés</b>. (version « officielle »)</li> </ul>	200	PDF intelligent*	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de l'actuaire désigné sur le passif, incluant le certificat, dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	400	PDF intelligent*	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les modifications ou nouvelles ententes de réassurance.</li> </ul>	580	PDF	60 jours

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

ANNEXE 2

<b>CHARTRE DU CANADA CHARTRE EXTRA-PROVINCIALE</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle et Société de secours mutuels</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
• Relevé annuel Vie (LF1/LF2/LF3/LFPROV).	-	Excel	60 jours
• Relevé annuel Vie (LF1/LF2/LF3/LFPROV), dûment <b>signé</b> . - Attestation portant sur l'état annuel - Dirigeants, dûment <b>signée</b> (page 10.000) - Attestation portant sur l'état annuel - Administrateurs, dûment <b>signée</b> (page 10.005) - Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 et 10.013) *pour les chartre extra-provinciales - Renseignements annuels sur l'assureur (page 10.012) - Organigramme (page 10.040) - État des flux de trésorerie (page 20.050) - Notes afférentes aux états financiers audités (page 20.060)	-	PDF	60 jours
• Relevé trimestriel supplémentaire Vie (LF4)	-	Excel	60 jours <b>(Nouveau)</b>
• Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.002, 20.004 et 20.022 à 20.060 (excluant les pages sur la conciliation des passifs), dûment <b>signé</b> .	-	PDF	60 jours
• Attestation de conformité des versions - Relevé Vie, dûment <b>signée</b> . <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)	110	PDF	60 jours
• États financiers audités présentés aux actionnaires ou aux membres, dûment <b>signés</b> . (version « officielle »)	200	PDF intelligent*	60 jours
• Rapport annuel présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)	200	PDF	
• Rapport de l'actuaire désigné sur le passif, incluant le certificat, dûment <b>signé</b> .	400	PDF intelligent*	60 jours
• Tableaux supplémentaires – Rapport sur le passif (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	420	Excel	60 jours
• Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)	440	PDF	<b>Note 1</b>
• Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b> .	500	PDF intelligent*	<b>31 décembre 2025</b>
• Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2025.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a>	510	Excel	<b>31 décembre 2025</b>
• Examen par des pairs - ESF. (si applicable)	520	PDF	<b>Note 2</b>
• Relevé annuel - Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV/TSMVA).	-	Excel	60 jours
• Relevé annuel - Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV/TSMVA), dûment <b>signé</b> . <b>Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.</b>	-	PDF	90 jours
• Attestation de conformité des versions - Relevé TSAV, dûment <b>signée</b> . (L'Attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)	710	PDF	90 jours
• Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire, dûment <b>signé</b> .	720	PDF	60 jours
• Examen par des pairs - TSAV. (si applicable)	735	PDF	<b>Note 1</b>

**Note 1 : dans les 30 jours suivant la diffusion du rapport de l'actuaire désigné.**

**Note 2 : au plus tard le 31 décembre.**

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.

**ASSUREURS ET RÉASSUREURS DE PERSONNES  
AUTORISÉS À EXERCER LEURS ACTIVITÉS AU QUÉBEC  
DOCUMENTS REQUIS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

ANNEXE 3

<b>CHARTRE ÉTRANGÈRE</b>			
<b>Société par actions, Société mutuelle et Société de secours mutuels</b>	<b>Code du relevé</b>	<b>Format du fichier</b>	<b>Échéance Nombre de jours suivant la date de fin d'exercice / Date fixe</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé annuel Vie (LF1/LF2/LF3/LFPROV). Le fichier excel doit contenir l'attestation de l'Agent principal au Canada (page 10.002), dûment signée, ainsi que les notes aux états financiers, <u>version projet</u> (si disponible).</li> </ul>	-	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé annuel Vie (LF1/LF2/LF3/LFPROV), dûment signé. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation portant sur l'état annuel - Agent principal au Canada, dûment <b>signée</b> (page 10.002)</li> <li>- Attestation - Président/Chef de la direction, dûment <b>signée</b> (page 10.004)</li> <li>- Renseignements annuels sur l'assureur (pages 10.010 et 10.012)</li> <li>- Organigramme (page 10.040)</li> <li>- État des flux de trésorerie (page 20.050)</li> <li>- Notes afférentes aux états financiers audités (page 20.060)</li> </ul> </li> </ul>	-	PDF	<b>31 mai 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé trimestriel supplémentaire Vie (LF4)</li> </ul>	-	Excel	60 jours <b>(Nouveau)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de l'auditeur indépendant adressé à l'Autorité portant sur les pages 20.002, 20.004 et 20.022 à 20.060 (excluant les pages sur la conciliation des passifs), dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	-	PDF	<b>31 mai 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de conformité des versions - Relevé Vie, dûment <b>signée</b>. (L'Attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)</li> </ul>	110	PDF	<b>31 mai 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• États financiers audités de l'assureur portant sur les activités exercées au Québec et/ou au Canada, dûment <b>signés</b>.</li> </ul>	200	PDF	<b>31 mai 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de l'assureur incorporé à l'étranger présenté aux actionnaires ou aux membres, dès que disponible. (si applicable)</li> </ul>	200	PDF	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de l'actuaire désigné sur le passif, incluant le certificat, dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	400	PDF intelligent*	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableaux supplémentaires – Rapport sur le passif (Le fichier est disponible sur le site Web de l'Autorité.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a></li> </ul>	420	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen par des pairs - Rapport de l'actuaire désigné. (si applicable)</li> </ul>	440	PDF	<b>Note 1</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF, dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	500	PDF intelligent*	<b>31 décembre 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fichier Excel - Rapport sur l'Examen de la santé financière - ESF. (Le fichier sera disponible sur le site Web de l'Autorité d'ici mars 2025.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a></li> </ul>	510	Excel	<b>31 décembre 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen par des pairs - ESF. (si applicable)</li> </ul>	520	PDF	<b>Note 2</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé annuel - Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV/TSMVA).</li> </ul>	-	Excel	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relevé annuel - Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV/TSMVA), dûment <b>signé</b>. <b>Il doit inclure le rapport de l'auditeur indépendant.</b></li> </ul>	-	PDF	<b>31 mai 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de conformité des versions - Relevé TSAV/TSMVA, dûment <b>signée</b>. (L'attestation doit être datée et signée suite à la production du rapport de l'auditeur.) <a href="https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/">https://lautorite.qc.ca/professionnels/assureurs/divulgations/assurance-de-personnes/</a> (Formulaires et instructions)</li> </ul>	710	PDF	<b>31 mai 2025</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de l'actuaire désigné sur l'attestation de la norme de capital réglementaire, dûment <b>signé</b>.</li> </ul>	720	PDF	60 jours
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen par des pairs - TSAV. (si applicable)</li> </ul>	735	PDF	<b>Note 1</b>

**Note 1 : dans les 30 jours suivant la diffusion du rapport de l'actuaire désigné.**

**Note 2 : au plus tard le 31 décembre.**

\* PDF intelligent : permet d'effectuer des recherches.